

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBALY, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's the jungle and Zadie Smith's White Teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic strategies in Dan Fullani's One Man, Two Votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity in Buchi Emecheta's The New Tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines' The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive : vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie Gustave Le Clézio, une violation du droit à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épse BAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique

Ibrahima DIAMANKA

Enseignant vacataire,

Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal),

Email : diamsibou@gmail.com

Date de soumission : 09-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

La piraterie est une pratique très ancienne dans le monde antique et ce à toutes les périodes mais elle semble connaître son apogée à l'époque hellénistique. Quels étaient les facteurs du succès de la piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique ? C'est à cette question que nous tenterons de répondre en examinant les manœuvres et les caractéristiques et actions qui caractérisent les pirates puis leur organisation enfin leurs objectifs et le déclin de la piraterie. Ainsi, dans l'analyse, une attention particulière est accordée au profil des membres des groupes, de leur organisation tout comme leurs agissements sur les ordres d'un chef. Ce qui a permis de remarquer que les pirates étaient devenus puissants à partir des guerres de Mithridate et surtout au moment où Rome était en guerres civiles. Les pirates prirent peu à peu la mer méditerranéenne et des espaces terrestres par le brigandage. Ils n'opéraient individuellement, ils s'organisaient en bande. Dans les opérations, ils s'emparaient diverses marchandises (esclaves, denrées de première nécessité) qu'ils vendaient dans les marchés et à des revendeurs. Les nombreuses luttes menées durant cette période ont conduit au déclin de la piraterie dans la région.

Mots clés : piraterie, provinces anatoliennes, époque hellénistique

Piracy in the Anatolian provinces during the Hellenistic period

Abstract

Piracy is a very ancient practice in the ancient world, present in all periods, but it seems to have reached its peak during the Hellenistic era. What factors contributed to the success of piracy in the Anatolian provinces during the Hellenistic period? This is the question we will attempt to answer by examining the maneuvers, characteristics, and actions of pirates, their organization, their objectives, and the decline of piracy. Thus, in our analysis, particular attention is paid to the profile of group members, their organization, and their actions under the orders of a leader. This has allowed us to observe that pirates became powerful starting with the Mithridatic Wars and especially during Rome's civil wars. Pirates gradually seized control of the Mediterranean Sea and land territories through brigandage. They did not operate individually; they organized themselves into gangs. During their raids, they seized various goods (slaves, basic necessities) which they sold in markets and to dealers. The numerous battles fought during this period led to the decline of piracy in the region.

Keywords: Piracy, Anatolian provinces, Hellenistic period

Introduction

En décidant de traiter la question de la piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique nous ne prétendons aucunement être le premier à étudier le sujet encore moins une prétention de faire la synthèse des travaux déjà disponibles. Les pirates de la région anatolienne étaient connus pour leur courage et leurs exploits dans la guerre, ce qui explique les multiples agressions auxquelles ils s'étaient lancés en Méditerranée. Ainsi, Thucydide explique que la naissance de la piraterie est directement liée positivement ou négativement à l'affirmation d'un pouvoir d'État (I, 5, 1). Mais selon E. Will, 2003 : 488, les pirates étaient surtout encouragés dans leurs actions par Mithridate qu'ils avaient servi durant ses trois guerres en ayant comme repaire en plus de la Cilicie (J.-P. Brisson, 2011 : 43), la Pamphylie (J. Schmidt, 2003 : 32). La piraterie prend alors de l'ampleur permettant un approvisionnement en esclaves et en denrées de première nécessité aux marchés méditerranéens dont le principal était, selon J.-P. Brisson, 2011 : 43, celui de Délos. À partir des *Vies parallèles* de Plutarque et la *Géographie* de Strabon, la *Guerre du Péloponnèse* de Thucydide et les *Histoires* d'Hérodote, il s'agira d'analyser la pratique de la piraterie avec toutes en Anatolie à l'époque hellénistique.

Notre démarche étant une mise à jour des recherches effectuées sur le thème, on peut d'ores et déjà se demander comment les pirates étaient-ils parvenus à prendre le contrôle de la région au dépend des cités qui semblaient mieux structurées aux plans politique et militaire avant qu'ils ne soient vaincus par les Romains ?

En effet, ce travail se fixe pour objectifs d'identifier les profils des pirates, leurs zones d'action, leur organisation et le type de butin, les circuits de sa commercialisation en relevant les raisons à l'origine de leur perte d'influence en Anatolie. Le traitement de ces points permettra de faire un diagnostic de la question ci-dessus afin de relever les motivations des pirates en s'attaquant en permanence à des citoyens. L'analyse conduira également à élucider l'opinion sur la participation des pirates dans l'approvisionnement en esclaves et en denrées tout en relevant les circuits et les acteurs des transactions commerciales. Enfin, nous nous intéresserons aux causes du déclin de l'activité à un moment crucial de la vie politique et sociale de la région.

1. Traits de caractère des pirates

1.1. Traits de caractère

Désignés à l'origine par des termes généraux comme *lestès* (brigand) ou *kakourgos*, mot générique pour dire « malfaiteur » à partir de l'époque hellénistique par le terme *peiratès* qui provient du verbe *peiraô* qui veut littéralement dire tenter, désigne le pirate (A. Bailly, 2000 :

1505). Il est donc celui qui tente avec détermination et témérité. Qui étaient les pirates ? « Les pirates sont des faiseurs de butin marins, appelés ainsi parce qu'ils mettent le feu aux navires qu'ils capturent » (C. Wolff, 2003 : 9). Cette définition ne montre pas seulement la volonté de piller mais aussi celle de détruire les biens d'autrui. Ils font comme les brigands des continents qui, à défaut d'avoir les biens des personnes qu'ils attaquaient et parfois même lorsqu'ils s'emparer des biens, ils exécutaient froidement certaines victimes (Hérodote, 1850, 6, 82). Ces exécutions avaient très souvent lieu lorsqu'ils étaient pourchassés après avoir kidnappé un citoyen. C'était sans doute une manière pour eux de montrer leur puissance ou leur caractère de sanguinaire hors-pairs qui ne se soucier aucunement au respect de la dignité humaine (Plutarque, 2001, II, 2). Ils étaient donc des êtres asociaux.

Des gens hors la loi, les pirates ne se fixaient pas de limites surtout lorsque la proie était accessible et qu'ils espéraient se faire un gain considérable (Plutarque, 1972, 1122a). Ils agissaient en bande souvent organisée pour utiliser l'expression moderne qui traduit nettement leur comportement avant de s'attaquer à des commerçants en mer ou sur les routes voir même à s'attaquer à des villes. Il est rare sinon impossible de trouver une source littéraire ou épigraphique qui montre un pirate agissant seul. Il était souvent entouré par d'autres pirates qui n'avaient pas forcément les mêmes ambitions afin de bien mener leurs attaques puisque, c'est de ça qu'il s'agissait véritablement. Ce qui peut expliquer le fait que pirates et brigands habitaient la même zone sans se mélanger au reste de la population (C. Wolff, 2003 : 39). Mais, avant de procéder à une quelconque attaque, ils obtenaient probablement des informations en avance. Qui les donnait ces informations ? C'est là, comme on va le voir plus tard, ils faisaient appel à des citoyens qui sans doute les informer par rapport à la position de telle ou telle autre personnalité.

Le brigand ou le pirate habitait généralement des zones inaccessibles où ils construisaient des remparts, même chose pour ceux qui occupaient les montagnes de la Cilicie Trachée ou bien les forêts qui servaient de lieu d'implantation. On note que cette protection favorise d'une certaine façon, l'existence ou la dynamique du brigandage. On sait par ailleurs que toutes les régions ou villes grecques n'offraient cette possibilité à ces malfaiteurs à cause de la morphologie des terres contrairement à une bonne partie des provinces anatoliennes. Cependant, Thucydide (2022, I, 4) laisse entendre que : « De tous les souverains dont nous ayons entendu parler, Minois est celui qui eut le plus anciennement une marine. Il était maître de la plus grande partie de la mer qu'on appelle maintenant Hellénique ; il dominait sur les Cyclades, et forma des établissements dans la plupart de ces îles. »

Pour le cas des pirates qui opéraient en mer, c'étaient les ports bien défendus qui leur servaient de refuge où ils élaboraient sans doute leurs plans d'action pour les attaques futures.

1.2. Manœuvre des pirates

Les pirates s'adonnaient à des guerres injustes contrairement aux guerres justes qui opposaient des cités légalement constituées. À ce titre, Xénophon estime que la piraterie est la première forme de guerre (Xénophon, II, 4, 26). Y. Garlan (1989 : 5) souligne que les bandes de pirates renforçaient simultanément leur autonomie d'organisation sans passer par un usage institutionnel. Ils passaient entre eux des accords témoignant, selon l'historien, d'une certaine forme de solidarité. Dans son activité, le pirate n'était intéressé que par le butin qu'il amassait à l'issue des attaques qu'il perpétrait sur d'honnêtes citoyens. Lorsque le butin obtenu, le pirate s'adonnait à sa commercialisation non pas par la voix d'un intermédiaire indirect, il vendait lui-même sa marchandise. Se faisant, il se convertissait par moment en de véritable commerçant. Faut-il souligner qu'il n'avait pas besoin d'un marché pour vendre sa marchandise, il avait juste besoin d'un client. La personnalité du pirate se manifeste également dans ses rapports avec les lois des cités. Les pirates dont certains étaient domiciliés en Cilicie, n'avaient pas de frontière pour passer leurs activités que ce soit sur terre ou sur mer. Aucun ciblage de marchandise particulière, lorsque le pirate commençait sa chasse au trésor. On n'aura pas de grandes difficultés à montrer leur contribution dans l'approvisionnement des cités autour de la Méditerranée en esclaves. On y reviendra.

Cependant, le butin du pirate n'était pas uniquement destiné à la vente. Il était aussi destiné à l'usage domestique du pirate lui-même. Ce qui, selon Y. Garlan (1989 : 5), était parfois source de discorde entre deux factions : entre ceux qui souhaitaient vendre le butin et ceux qui préféraient le conserver pour leur usage. Malgré cette possible opposition de point de vue, l'historien attire l'attention sur le partage à l'amiable des parties. Pour souligner, la solidarité évoquée plus tout à l'heure. Les sources montrent également des transactions de marchandises entre les pirates et les commerçants spécialisés qui faisaient ensuite la revente dans les cités au tour de la Méditerranée. Dans son récit consacré à Pompée, Plutarque explique que « les pirates possédaient même en de nombreux endroits des ports et des postes fortifiés ; quand leurs flottes partaient à l'attaque, elles étaient servies, pour la tâche qu'elles allaient accomplir, par de bons équipages au grand complet, par l'habileté des pilotes, par la vitesse et la légèreté des navires » (Plutarque, 2001, XXIV, 4). Ainsi, forts de leur organisation et de leurs escadres, les pirates avaient su asseoir leur domination en Méditerranée, de la Syrie jusqu'aux Colonnes d'Hercule.

De ce fait, pendant leurs patrouilles, toute personne qu'ils capturaient, quel que soit son statut social était fait prisonnier avant d'être fixée sur son sort.

2. Organisation, mode d'action et objectifs des pirates

La piraterie était considérée comme un métier à part entière qui permettait d'obtenir des richesses par l'usage de la violence. La violence était le caractère des pirates, ils étaient tout simplement des meurtriers qui avaient volontairement choisi cette voie en lieu et place des autres métiers plus honorables. Ils se lançaient dans des incursions sur un territoire étranger dans le but de faire du butin. Longtemps mis en pratique dans le monde antique, ce mode opératoire prend de l'ampleur à l'époque hellénistique.

2.1. Organisation et mode d'action

Il est difficile de faire une nette distinction entre la piraterie et le brigandage. La seule différence se situe sur le lieu d'activité : les pirates exerçaient généralement en mer tandis que les brigands avaient les continents comme lieu de prédilection. Apart cela, ils menaient la même activité et avaient le même mode opératoire qu'Aristote (1968, I, 8, 7) considère comme un art naturel d'acquisition de biens au même titre que l'agriculture, la pêche ou la chasse. Également, toute personne pouvait être pirate ou brigand opérant sur terre ou en mer. Si bien qu'au II^e siècle av. J.-C. des bandes d'esclaves-pasteurs de Grande Grèce et de Sicile organisaient des pillages (Y. Gralan, 1978, p. 3). C'est ainsi que Leucippé est capturée à Pharos (île située en Égypte, près d'Alexandrie, célèbre à l'Antiquité pour avoir abrité le phare d'Alexandrie) par des pirates avant que ces derniers ne regagnent leur bateau (Achille, 1969, V, 7). Pour dire, même s'ils opéraient sur terre, ils ne s'éloignaient pas trop de la mer, lieu de refuge privilégié. Soulignons dans le même sillage qu'aucun critère particulier n'était exigé pour intégrer un groupe des pirates si ce n'est la volonté de s'emparer des biens d'autrui et d'accomplir son vœu. Mais ils étaient sans doute unis par un serment et avaient même un chef qui coordonnait leurs actions.

Organisés en bande, les pirates pouvaient aussi gravir les échelons pour accéder à des responsabilités, ce qui laisse entendre l'existence d'une certaine mobilité. C'est le cas par exemple d'Hippotoos qui avait été d'abord sous les ordres d'un chef en Phrygie et en Pamphylie où d'après Strabon (1867, XIV, 3, 2) ils disposaient des chantiers navals avant de devenir chef en Cilicie bien sûr avec une autre bande de pirates qu'il avait lui-même créée. On devenait automatiquement le chef en créant une bande mais pour devenir chef d'une bande déjà constituée, il fallait probablement tuer le chef ou alors se révéler meilleur que lui afin d'être propulsé par le groupe (C. Wolff, 2003 : 39). Une telle organisation avait pour but de faciliter la coordination de leurs activités et surtout la cohésion au sein du groupe. Toute organisation

était encadrée par des lois afin d'assurer le fonctionnement d'une bande. Et ces lois étaient déterminées par chacune des organisations puisqu'elles étaient indépendantes l'une de l'autre. D'ailleurs pour montrer l'existence de règles au sein des bandes des pirates, ils n'avaient pas le droit de se voler entre eux. Si par malchance on prenait quelqu'un en train de voler les affaires d'un autre pirate, il était de facto exclu du groupe. Même leur chef était soumis à un certain nombre de d'exigences. Par exemple, si un chef partageait de façon inéquitable le butin, il était mis à mort et remplacé (Y. Garlan, 1978 : 11).

À en croire Strabon (1867, III, 2, 25), il est difficile à travers les actes de différencier la piraterie du brigandage car, pirate et brigand avaient le même mode opératoire qui est l'usage de la violence. Ils ont également un objectif commun qui est celui de la recherche de profit économique par la rapine. L'auteur explique qu'ils saisissaient toute opportunité qui se présentait à eux sans le moindre souci d'enfreindre les lois de la société. L'une des façons d'obtenir la marchandise qu'elle soit humaine ou tout autre bien matériel ou du bétail était le rapt. En effet, la destruction de Corinthe en 145 av. J.-C. (XIV, 5, 2) et la position géographique de Délos auraient contribué à l'orientation des activités commerciales vers l'île, occasionnant à court terme la multiplication des actes de piraterie (A. D. Rizakis, 2001 : 84). L'accès au marché de Délos était facilité notamment par le relâchement de la marine romaine pendant les guerres civiles. Dans sa vie de Pompée, Plutarque défend l'idée selon laquelle,

Les pirates avaient commencé à exercer leur puissance en Cilicie. Après des débuts hardis, qui passèrent inaperçus, ils gagnèrent en fierté et en audace pendant la guerre de Mithridate, car ils s'étaient mis au service de ce roi. Ensuite, pendant que les Romains, occupés par les guerres civiles, luttaient les uns contre les autres aux portes de Rome, la mer fut laissée sans surveillance ; les pirates se laissèrent donc peu à peu entraîner et s'aventurèrent plus loin : ils ne s'attaquaient plus seulement aux navigateurs, mais s'en prenaient aussi aux îles et aux cités du littoral. Il y avait même déjà des hommes puissants par leurs richesses, illustres par leur naissance et renommés par leur intelligence, qui embarquaient sur des vaisseaux de pirates et se joignaient à eux, comme si ces activités pouvaient leur conférer la gloire et l'honneur. Les pirates possédaient même en de nombreux endroits des ports et des postes fortifiés ; quand leurs flottes partaient à l'attaque, elles étaient servies, pour la tâche qu'elles allaient accomplir, par des bons équipages au grand complet, par l'habileté des pilotes, par la vitesse et la légèreté des navires. Mais il y avait plus affligeant encore que la terreur qu'ils suscitaient : leur insolence et leur arrogance. Avec des mâts dorés, leur tapis de pourpre, leurs rames plaquées d'argent, ces hommes semblaient s'enorgueillir de leurs crimes et en tirer gloire (Plutarque, 2001, XXIV, 1-4).

Au même moment, le besoin particulièrement des cités en esclaves devenait de plus en plus important. Ces deux réalités seraient les principales sources de motivation des pirates, expliquant de fait les importantes transactions effectuées à cette époque.

En effet, si les pirates avaient une certaine puissance à l'époque hellénistique, Plutarque explique dans Pompée que c'était en partie parce qu'ils étaient soutenus par une frange de la population locale voir même par des autorités des cités. Dans Pompée, Plutarque déplore le fait qu'« il y avait même déjà des hommes puissants par leurs richesses, illustres par leur naissance et renommés par leur intelligence, qui embarquaient sur des vaisseaux de pirates et se joignaient à eux, comme si ces activités pouvaient leur conférer la gloire et l'honneur » (Plutarque, 2001, XXIV, 1-4). Tout ceci avec la complicité de marchands d'esclaves aux agissements parfois identiques à ceux des corsaires dont l'activité est financée par des armateurs avec bien sûr la passivité des autorités étatiques (Y. Garlan, 1989 : 5). Cette liberté de circulation que les pirates obtinrent ainsi leur avaient permis, à en croire Plutarque dans Pompée, d'avoir plusieurs points de chute sur le pourtour de la Méditerranée (Plutarque, 2002, XXIV, 4). À travers ce passage, le Chéronéen nous conforte dans notre idée évoquée plutôt relative aux rapprochements entre pirates et citoyens. On peut cependant s'interroger sur les raisons pour lesquelles des hommes libres acceptaient de collaborer avec ceux qui s'attaquaient aux intérêts des citoyens et à leurs biens. L'allégeance de ces citoyens aux pirates serait liée à la recherche d'une protection contre leurs agissements. Ce n'est qu'une hypothèse qui ne repose sur aucun fondement scientifique. C'est une question reste pendante puisqu'il n'existe pas jusqu'ici une source si j'ose dire qui permet de dire avec exactitude la ou les véritables raisons qui poussaient certains citoyens à collaborer avec ces sanguinaires insoucieux du bien-être d'autrui.

Les corsaires attaquaient les navires ennemis et ce mode d'emploi, du fait de sa ressemblance avec celui des pirates, montre qu'il existe une mince frontière entre les deux. Et l'auteur se rend compte lui-même de la complexité à trouver une différence nette entre les guerres de corsaire et la piraterie. Du moment où la piraterie, délit de droit commun répréhensible, condamnable entre citoyens d'une même ville, apparaît licite chez les Grecs, dès lors qu'elle est exercée aux dépens de l'étranger. C'est également l'idée de P. Brulé qui écrivait déjà en 1978 : « quand on entend parler de bateaux pirates dans la guerre contre l'invasion romaine en 69 av. J.-C., nous savons aussi que ce n'est pas de piraterie qu'il s'agit, mais d'une guerre » (P. Brulé, 1978 : 349). De la même manière, on peut considérer comme licite les actions des corsaires à partir du moment où de hautes personnalités cautionnaient leur pratique lorsque la cible était une cité ennemie. Finalement, les guerres qu'ils menaient devenaient régulières au même titre que les guerres dites régulières. À partir de ce moment, il est difficile de trouver une nette opposition entre guerre de corsaire, piraterie et guerre juste.

2.2. Objectifs des pirates

À l'époque hellénistique, les pirates visaient le gain économique en procédant au pillage des navires, au vol de marchandises et au kidnapping de personnes à réduire soit en esclavage soit à libérer contre une rançon. Le rançonnage concernait principalement les notables. Dans son récit dédié à César, Plutarque raconte qu'entre 75 av. J.-C. et 74 av. J.-C., les pirates avaient capturé César au large de l'île de Pharmacoussa, à proximité de Milet. Ils réclamèrent au général romain vingt talents en guise de rançon. César s'en moqua, estimant que les pirates ignoraient sa valeur, il leur promit cinquante et ce fut après le versement de cette rançon que le général fut libéré. « Pendant trente-huit jours, comme s'ils [des pirates Ciliciens] étaient non ses geôliers, mais ses gardes du corps, il se mêla en toute tranquillité à leurs jeux et à leurs exercices» (I, 7-8). Durant ses trente-huit jours de captivité, Plutarque raconte le comportement assez particulier pour un prisonnier. L'auteur se plaît à raconter que le général romain se comporta avec ses ravisseurs, non pas comme un prisonnier mais plutôt comme s'ils étaient ses gardes du corps. Plutarque veut montrer dans ce passage, le courage et la sérénité qui furent parmi les vertus de son héros. La revanche qu'il prit sur les pirates permet aussi de reconnaître au général Romain son statut de grand stratège.

Toutefois, on remarquera que si les pirates s'étaient laissé manipuler par César, c'est parce que le général romain constituait pour eux une proie de qualité à forte valeur ajoutée. Ce qui pourrait expliquer la soumission des pirates aux nombreuses exigences de César. Mais la rançon qu'ils demandèrent à César semble expliquer leur méconnaissance de la valeur du prisonnier, si l'on tient compte de la somme qu'ils demandèrent et à la réponse que Plutarque attribue au général romain. Le plus important pour eux, c'était de soutirer à César de l'argent car, c'était dans leurs habitudes : les personnes qu'ils capturaient, étaient soit libérées contre une rançon, soit vendues comme esclaves ou bien tuées (J.-N. Robert, 2019 : 43).

Dans sa Vie de Pompée, Plutarque donne l'exemple de « la fille d'Antonius, un homme qui avait eu les honneurs du triomphe, fut capturée alors qu'elle se rendait à la campagne et ils ne la relâchèrent que contre une rançon » (Plutarque, 2001, XXIV, 10). Il s'agit d'Antonius qui fut préteur de l'année 102, celui qui a mené la première opération d'envergure de lutte contre les pirates et contre leurs trafics d'esclaves en Méditerranée, le grand-père du triumvir. Sa fille aurait été également capturée par des brigands et n'aurait obtenu sa libération qu'après versement d'une importante rançon (*καὶ πολλῶν χρημάτων ἀπελυτρώθη*) dont on voit bien Plutarque a préféré taire la valeur dans Pompée. Ces exemples que nous livre Plutarque sont une preuve sûre que la côte méditerranéenne n'était pas assez sécurisée pour empêcher les

pirates d'alimenter les marchés aux esclaves et s'emparer des navires chargés de marchandises. Ces marchés constituaient le relais entre acheteurs et commerçants après que ces derniers aient parfois parcourus de longues distances, par mer ou par terre. Tout dépendait véritablement de l'endroit où l'on se trouvait avec sa marchandise. Les pirates empruntaient souvent la voie la plus adaptée pour arriver au marché le plus proche pour ce qui concerne la Thrace (M.-C. Charpentier et G. Valtchinova, 2002 : 153). Car, « sans vente, et donc sans marché, il n'y a pas de processus d'asservissement complet. Sans être uniquement conditionné par le marché, l'esclavage y est forcément lié. Le marché-lieu-de-transaction a, à toutes les époques, suscité de nombreuses descriptions, témoignages et représentations » (O. Grenouilleau, 2014 : 261).

Plutarque et certains auteurs se contentent uniquement de mentionner des cas de vente de prisonniers comme esclaves, sans évoquer dans leurs propos les lieux, encore moins les voies qui facilitaient les échanges. Pourtant, même s'il n'évoque pas nommément les marchés, on sait évidemment que les ventes de prisonniers passaient par des circuits commerciaux avant d'aller sur les marchés, lieux de rencontre entre vendeurs et acheteurs. À l'époque, « les armées constituaient aussi un marché, tant pour leur approvisionnement que pour l'écoulement de leur butin » (M.-F. Baslez, 2007 : 95). Mieux encore, l'essentiel de la marchandise des brigands alimentait les marchés aux esclaves comme celui de Délos, dont nous avons expliqué l'impact de sa proximité avec les zones des pirates. Par exemple, à Sidè, ville de Pamphylie, on dit que les pirates y disposaient des chantiers navals où ils vendaient des prisonniers par l'intermédiaire d'un héraut. Ces types d'infrastructures servaient certainement, que ce soient les pirates ou les armées régulières pour approvisionner les cités en marchandises.

Après avoir humilié Rome en mer de la pire des manières, les pirates occupèrent par la suite les espaces terrestres où ils continuaient leurs attaques, comme s'ils étaient invincibles. C'est là que se trouve le lien intrinsèque entre la piraterie et le brigandage puisque, à en croire (C. Wolff 2003 : 398), les lieux adaptés pour le brigandage sont « avant tout de zones montagneuses et boisées, ou de côtes escarpées, aux ports rares, difficiles à atteindre depuis l'intérieur, aux criques étroites, fortifiées naturellement et peu visibles ». Ainsi, on constate que le terme piraterie est appliqué lorsque les gens exercent des violences à la manière des brigands en mer.

Pirates et brigands avaient la violence comme dénominateur commun, dont l'objectif final était le renversement de l'ordre établi, notamment sur les plans politique, économique et social et surtout l'obtention de butin. Leur insolence et l'estime de soi étaient les éléments qui encourageaient les pirates à commettre toute sorte de forfaiture. Ils bravaient tous les interdits sans même épargner, ne serait-ce que les lieux de culte. Cette fois-ci, en faisant fi de sa foi,

Plutarque qui fut également prêtre du dieu Apollon à Delphes a exprimé son indignation par rapport à l'attitude des pirates vis-à-vis des lieux de culte. Il fustige l'impuissance du pouvoir romain à rétablir l'ordre et préserver les citoyens contre les violences quasi-quotidiennes des pirates et des brigands dans les régions anatoliennes. En sa qualité de citoyen romain mais Grec de naissance, Plutarque dénonce également la capture des citoyens et même des hautes personnalités romaines par ces pirates, le tout sous les yeux impuissants des autorités. Il rappelle à ce titre le cas des préteurs Sextilius et Belliénus avaient été capturés avec leurs licteurs et leurs esclaves.

Force est de constater malheureusement que Plutarque ne livre pas assez de détails concernant le sort de ces prisonniers. Néanmoins nous estimons que les préteurs auraient été relâchés en laissant aux pirates soit leurs *ὀπηρέται*, soit en payant une importe somme d'argent en guise de rançon, comme ce fut le cas de César ou encore la fille de Marcus Antonius qui fut consul en 99 av. J.-C. Qu'en était-il des esclaves ? Avaient-ils été aussi libérés contre rançon ? Plutarque ne permet pas de répondre à ces questions. Mais (H. Huntziger, 2009 : 45) rappelle à ce titre que le traitement des captifs de condition libre n'était pas à l'époque identique au traitement des captifs de rang servile. Ainsi, on imagine mal les pirates acceptaient une rançon contre les esclaves à moins que sa valeur soit bien supérieure ou égale au prix de vente des esclaves. À travers les nombreuses attaques sur des personnes qu'elles soient des libres ou non libres, pauvres ou riches, les pirates laissaient apparaître leur insolence qui était encore plus notable lorsqu'ils capturèrent un citoyen. Malgré les multiples soubresauts qui secouèrent la région sous le Haut-Empire, Rome continua quand même à jouer son rôle de chef-lieu de dépôt et de vente d'esclaves, venus de différentes contrées comme la Lydie et la Phrygie. Ces pays étaient en proie à la piraterie transfrontalière qui secouait la région.

3. Fin de l'hégémonie pirate

3.1. Le réveil romain face à la menace pirate

Rome qui resta affaiblie pendant une longue période, tenta à nouveau de s'attaquer aux possessions pirates en Méditerranée en tant que puissance dominante pour mettre fin à leurs exactions et répondre ainsi aux attentes des populations de la région. C'est pourquoi, selon Plutarque, vers 114 av. J.-C.,

Durant sa préture, il n'obtint que des éloges très mesurés. Mais à sa sortie de charge, le tirage lui ayant attribué l'Espagne Ulérieure, on dit qu'on débarrassa de ses brigands cette province qui avait encore des mœurs barbares et sauvages : les Ibères de ce temps-là considéraient toujours le brigandage comme la plus belle des activités (Plutarque, 2001, VI, 2).

Ces groupes armés sont décrits comme étant de grands combattants, même face aux puissantes armées de l'époque. Cette situation ne pouvait pas perdurer encore aux yeux des autorités. Il est vrai que les sources ne disent pas en ces termes mais, Marius voulait relever en engageant la guerre contre ces pirates. À la suite de toutes ces péripéties, le destin de ces barbares bascula quelques années plus tard au profit de l'exilé romain Sertorius qui civilisa leur armée par l'octroi de formations et de marques romaines. Ainsi, l'armée pirate resta à partir de ce moment au service du général romain Sertorius notamment, lors de la guerre qui l'opposa à Métellus où leur présence fut remarquable au combat, explique Plutarque dans son récit consacré au général romain (2001, XVIII, 1). En domptant de la sorte ces pirates, le général romain obtint par voie diplomatique ce que les armes n'avaient pas pu offrir ni à Rome ni aux armées des provinces anatoliennes des années durant où elles accumulèrent des échecs à la fois surprenants et honteux. Dans la lutte pour la liberté des populations contre l'insécurité occasionnée par les pirates, on peut reconnaître à Sertorius plusieurs vertus comme la *σοφία* qui lui avait permis de convaincre les pirates de travailler à ses côtés (P. Payen, 2002 : 104).

3.2. La contribution remarquable de Pompée dans la victoire sur les pirates

Dans le cadre de sa mission qui était celle de combattre les pirates que lui confia le pouvoir romain au moment où Rome était la puissance dominante en Grèce et dans les provinces anatoliennes en particulier, Pompée mit en application la tactique suivante :

Cependant, il divisa les différentes mers et l'étendue de la mer Intérieure en treize secteurs, assignant à chacun un nombre déterminé de navires et un chef ; grâce à ces forces dispersées de tous les côtés à la fois, il encercla ceux des pirates qu'il rencontra groupés, leur donna aussitôt la chasse et les repoussa vers le rivage. Ceux qui avaient eu le temps de se séparer des autres et s'échapper se rassemblaient vers la Cilicie, de tous côtés, comme vers une ruche, pour s'y réfugier. Pompée avait l'intention de marcher contre eux, avec ses soixante meilleurs navires, mais il ne voulut pas faire voile vers eux avant d'avoir entièrement nettoyé la mer Tyrrhénienne, la mer d'Afrique, celle qui entoure la Sardaigne, la Corse et la Sicile, des pirates qui les infestaient. Il lui fallut au total quarante jours pendant lesquels il se montra infatigable, et ses généraux pleins d'ardeur (Plutarque, 2001, XXVI, 5-7).

Au lieu d'attaquer directement les bases des pirates, le général comprit qu'il fallait d'abord nettoyer a priori les mers à partir desquels ils faisaient transiter d'importants navires remplis d'hommes et des produits à vendre, avant d'attaquer les territoires côtiers, lieux où se faisaient le trafic et qui, quelquefois étaient des lieux de capture de prisonniers mais aussi de bateaux chargés de produits. Cet effort contribua fortement à la restauration de la stabilité sociopolitique dans la région, permettant ainsi à l'empire romain d'affirmer pour la première fois sa suprématie et son règne en Méditerranée, fait remarquer (M. Clavel-Lévêque 1978 : 25), en élargissant de fait les limites de son influence à l'ensemble de l'*oikouménè*. Au vu de tous ces exploits sur les

pirates auxquels on attribue une part importante à Pompée, Plutarque n'a sans doute pas tort de le comparer à Alexandre le Grand, tant sur le plan physique que sur la jeunesse ou encore la célébrité dans la victoire. D'après Ph. Guisard et Chr. Laizé (2011 : 6), ces chercheurs considèrent qu'en pratiquant l'*imitatio alexandri*, Pompée se comparait à Alexandre. C'est pourquoi d'ailleurs, il se surnomma Magnus (Grand), à l'image de son modèle héroïque. Sa victoire sur les pirates qui rétablit la paix dans la région permet de reconnaître, comme l'a si bien souligné Cicéron, la justice est la base de toute collectivité humaine (1933, II, 40).

Vraisemblablement, à l'époque où les provinces anatoliennes voir méditerranéennes étaient sous domination pirates, la victoire de César vers 79 av. J.-C. près de Milet et celle de Pompée en 67 av. J.-C., seraient à l'origine de l'affaiblissement des activités liées à la piraterie et au brigandage (J. Andreau et R. Descat, 2006 : 103 et 285). Il faut aussi souligner le fait que cette situation avait eu des répercussions négatives concernant le ravitaillement des cités en esclaves. Dans ce contexte et à l'époque où les esclaves jouaient un rôle important dans les sociétés, le recours à d'autres sources d'approvisionnement en marchandise humaine avait été probablement pensé comme étant une solution viable. La victoire romaine sur les pirates fut un grand soulagement pour toute population méditerranée en général et anatolienne en particulier. La stabilité de la région avait permis de redynamiser les activités socio-économiques qui étaient presque à l'arrêt depuis la prise de contrôle des côtes méditerranéennes par les pirates et les brigands.

Conclusion

Notre enquête ne nie pas l'existence d'importantes études sur la piraterie en Anatolie de l'Antiquité à nos jours, mais elle se concentre sur une analyse globale de la situation du phénomène dans la région. Elle permet de constater qu'à l'époque hellénistique, l'intégration dans un groupe de pirates n'exigeait pas un profil particulier. Ainsi donc, tout le monde pouvait pratiquer la piraterie pourvu qu'il ait des objectifs identiques aux autres membres de la bande. Ces objectifs se résument à la recherche de butin mais tout en respectant scrupuleusement les règles régissant le fonctionnement des bandes. Même le chef des pirates était tenu de les respecter sous peine d'être exécuté et remplacé. Chaque groupe de pirates établissait ses propres règles, ce qui montre l'autonomie de chacun. L'organisation des pirates en bande leur avait permis d'être puissants et de pratiquer leurs activités en Anatolie allant jusqu'à contrôler le bassin méditerranéen pendant que Rome se déchirait par les guerres civiles. Mais la victoire de Pompée mit fin à leur hégémonie dans les provinces anatoliennes et par extension sur toute la Méditerranée.

Sources et bibliographie

Sources

CICERON, 1878, *De Officiis*, traduction de Charles APPUHN, Paris, Garnier, 1933, 526 p.

HERODOTE, 1850, *Histoire*, Livre II, Traduction du grec par Larcher, avec des notes de Bochart, Wesseling, Scaliger [et al.], Paris, Charpentier, 252 p.

PLUTARQUE, 2001, *Vies parallèles*, Traduction d'A.-M. Ozanam, Paris, Gallimard, 2304 p.

PLUTARQUE (1972), *Œuvres Morales*, tome IX, texte établi et traduit par Fr. Fuhrmann, Paris, « Les Belles Lettres ».

STRABON, 1867, *Géographie*, Livre XIV, traduction nouvelle par Amédée Tardieu, Sous-Bibliothécaire de L'institut, Paris, Librairie de la Hchette et Cie, Boulevard Saint-Germain.

TATIUS ACHILLE, 1969, *The Adventures of Leucippe and Clitophon*, 3ème éd., éd. And trad. S. Gaselee, Cambridge, Londres, « Loeb Classical Library, 488 p.

THUCYDIDE, 2022, *La Guerre du Péloponnèse*, Livre VI, traduit par Jacqueline De Romilly, Paris, Les Belles Lettres, 976 p.

XÉNOPHON, 1949, *Helléniques*. Tome I. Livres I-III, texte établi et traduit par J. Hatzfeld, Paris, Les Belles Lettres, 290 p.

Références bibliographiques

ANDREAU Jean et DESCAT Reymond., 2006, *Esclave en Grèce et à Rome*, Paris, Hachette Littérature, 307 p.

BAILLY, Anatole, 2020, [1895, 1^{ère} éd.], *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette.

BASLEZ Marie-Françoise, 2007, *Les Persécutions dans l'Antiquité, Victimes, héros, martyrs*, Paris, Fayard, 418 p.

BRULÉ Pierre, 1978, *La piraterie crétoise hellénistique*, Paris, Les Belles Lettres, 190 p.

CHARPENTIER Marie Claude, VALTCHINOVA Galia, 2002, « Les routes symboliques de l'esclavage au travers du personnage d'Ésope le Fabuliste », dans M. GARRIDO-HORY (dir.). *Routes et Marchés d'esclaves. XXVI^e colloque du GIREA*, Besançon, p.139-153.

CLAVEL-LÉVÊQUE Monique, 1978, « Brigandage et piraterie : représentations idéologiques et pratiques impérialistes au dernier siècle de la République », *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 4, p. 17-31.

GARLAN Yvon, 1978, « Signification historique de la piraterie grecque », *Dialogues d'histoire ancienne*, n° 4, p.1-16.

GARLAN Yvon, 1989, *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte, 226 p.

GRENOUILLEAU Olivier pétré, 2014, *Qu'est-ce que l'esclavage ? Une histoire globale*, Paris, Éditions Gallimard, 512 p.

GUISARD Philippe, LAIZÈ Christelle (dir.), 2011, *Le pouvoir : diriger, commander, gouverner*, (À la mémoire du professeur Pierre Carlier), Paris, Editions Ellipses, 466 p.

HUNTZIGER Hervé, 2009, *La Captivité de guerre en Occident dans l'Antiquité tardive (378-507)*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Antiquité. Histoire romaine, Strasbourg, 952 p.

NICOLET Claude, 2001 [1^{ère} éd. 1979], *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264–27 av. J.-C.*, Tome 1, *Les structures de l'Italie romaine*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Nouvelle Clio, l'Histoire et ses problèmes », 460 p.

PAYEN Pascal, 2002, « Sertorius et l'Occident dans les *Vies parallèles* de Plutarque : acculturation et contraintes narratives », *Pallas*, Presses Universitaires du Mirail, n° 60, p.93-115.

RIZAKIS Athanassios D., 2001, « Les cités péloponnésiques entre l'époque hellénistique et l'Empire : le paysage économique et social. », dans R. FREI-STOLBA et K. GEX (éds), *Recherches récentes sur le monde hellénistique. Actes du colloque international organisé à l'occasion du 60^e anniversaire de Pierre Ducrey (Lausanne, 20-21 novembre 1998)*, Peter Lang SA, Editions scientifiques européennes, Bern, p. 75-96.

ROBERT Jean-Noël, 2019, *L'agonie d'une République. La violence à Rome au temps de César*, Paris, Les Belles Lettres, 350 p.

WOLFF Catherine, 2003, « Les brigands en Orient sous le Haut-Empire romain », *Publications de l'École française de Rome. Les brigands en Orient sous le Haut-Empire romain*, n° 308, p.1-294.